



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice : 16
présents : 12
votants : 13

L'an deux mille vingt six

Le douze mars à vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune de Fussy, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de M. Denis COQUERY, Maire

Date de convocation : 6 mars 2026 - Affiché le : 6 mars 2026

Étaient présents :

Mme Marie-Noëlle BEAU, M. William BIDON-PARARD, Mme Marie-Claude BUREAU, M. Denis COQUERY, Mme Laure GALLOIS, M. Philippe JARRY, M. Serge LANCIEN, M. Wilfrid LAUFRAIS, M. Etienne MONS, Alain PHILOREAU, Mme Marianne POUMEROL, M. Pascal TISSIER

Délibération n°2026-05

Étaient excusés :

M. Tony MATHEY, Mme Nelly BONIN,
Mme Agnès ROYAU qui a donné pouvoir à M. Alain PHILOREAU

Était absente : Mme Isabelle DEUSS,

M. Etienne MONS est élu secrétaire de séance.

OBJET : BUDGET PRINCIPAL : VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2026

Le Maire expose au Conseil municipal que, conformément aux dispositions de l'article 1639 A du Code général des impôts, le Conseil municipal doit se prononcer chaque année sur les taux des taxes directes locales.

Étant donné que l'état fiscal (formulaire 1259) n'a pas encore été notifié par les services de la Direction générale des finances publiques, le Conseil municipal est invité à fixer les taux applicables pour l'année 2026, sur la base des taux précédemment votés ou ajustés selon les besoins de la commune.

Après en avoir délibéré et le Conseil municipal à l'unanimité

ARTICLE 1 : Fixation des taux

Il est décidé de ne pas augmenter les taux, par conséquent pour l'année 2026, les taux des taxes locales sont :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	42,93 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	43,87 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)	14,41 %

ARTICLE 2 : charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux en leur transmettant l'état 1259, dûment complété et visé.

Fait à Fussy, le 16 mars 2026

Le maire,


Denis COQUERY



M. le secrétaire de séance


Etienne MONS

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours en annulation pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission aux services de l'Etat et de sa notification ou publication.

VOTE A l'unanimité

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Diffusion sur le site internet de la commune le 20/03/2026

Transmis au contrôle de légalité le 10/03/2026

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Vote des taux des taxes locales année 2026

Date de transmission de l'acte : 19/03/2026

Date de réception de l'accusé de
réception : 19/03/2026

Numéro de l'acte : DELIB2026-05 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 018-211800974-20260312-DELIB2026-05-BF

Date de décision : 12/03/2026

Acte transmis par : Annabel CITERNE

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. décisions budgétaires



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice : 16
présents : 12
votants : 13

L'an deux mille vingt six

Le douze mars à vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune de Fussy, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de M. Denis COQUERY, Maire

Date de convocation : 6 mars 2026 - Affiché le : 6 mars 2026

Étaient présents :

Mme Marie-Noëlle BEAU, M. William BIDON-PARARD, Mme Marie-Claude BUREAU, M. Denis COQUERY, Mme Laure GALLOIS, M. Philippe JARRY, M. Serge LANCIEN, M. Wilfrid LAUFRAIS, M. Etienne MONS, Alain PHILOREAU, Mme Marianne POUMEROL, M. Pascal TISSIER

Délibération n° 2026-06

Étaient excusés :

M. Tony MATHEY, Mme Nelly BONIN,
Mme Agnès ROYAU qui a donné pouvoir à M. Alain PHILOREAU

Était absente : Mme Isabelle DEUSS,

M. Etienne MONS est élu secrétaire de séance.

OBJET : BUDGET PRINCIPAL : REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS

Le conseil municipal

Vu l'article L. 1612-32 du code général des collectivités territoriales,

Considérant les motifs exposés dans le rapport de Monsieur le maire reproduit ci-dessous :

L'article L. 1612-32 du code général des collectivités territoriales prévoit que les résultats de l'exercice précédent sont affectés en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte financier unique et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant. Toutefois, il est possible de procéder à la reprise anticipée du résultat de la section de fonctionnement, du besoin de financement de la section d'investissement, ou le cas échéant de l'excédent de la section d'investissement, ainsi que de la prévision d'affectation, au titre de l'exercice clos et avant l'adoption du compte financier unique.

Il est proposé au conseil municipal de décomposer les résultats provisoires de l'exercice 2025 comme suit :

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Montant
Recettes réelles de fonctionnement	1 658 458,06
Dépenses réelles de fonctionnement	1 333 734,66
Résultat exercice (A)	324 723,40
Résultat reporté N-1 (002) - Excédent	955 591,98
Résultat cumulé fonctionnement (C)	1 280 315,38

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Libellé	Montant
Recettes réelles d'investissement	1 112 879,16
Dépenses réelles d'investissement	1 331 974,69
Solde exercice (D)	-219 095,53
Résultat reporté N-1 (001) - Déficit	-518 822,05
Résultat cumulé hors RAR (F)	-737 917,58

III – RESTES À RÉALISER (RAR) – INVESTISSEMENT

Libellé	Montant
RAR Dépenses	0,00
RAR Recettes	957 831,16
Solde RAR (I)	957 831,16

IV – RÉSULTAT CORRIGÉ INVESTISSEMENT

Libellé	Montant
Résultat corrigé investissement (J)	219 913,58

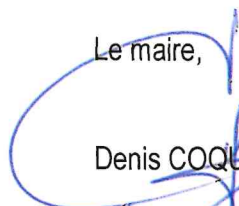
V – AFFECTATION DU RÉSULTAT (M57)

Libellé	Montant
Affectation au 1068	0,00
Report en fonctionnement (002)	1 280 315,38

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal

- **Accepte** les propositions de reprise des résultats 2025 de Monsieur le maire dans les conditions exposées ci-dessus. Sont annexés à la présente :
 - o une fiche de calcul de résultat prévisionnel établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public.,
 - o une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget,
 - o L'état des restes à réaliser
- **Dit que** les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2026 comme suit :
Section de fonctionnement :
Article 002 – Résultat de fonctionnement reporté : 1 280 315,38 €
- Et chargent Monsieur le maire d'accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait à Fussy, le 16 mars 2026

Le maire,

Denis COQUERY



M. le secrétaire de séance


Etienne MONS

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours en annulation pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission aux services de l'Etat et de sa notification ou publication.

VOTE A l'unanimité

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Diffusion sur le site internet de la commune le 20/03/2026

Transmis au contrôle de légalité le 19/03/2026.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Reprise anticipée des résultats 2025

Date de transmission de l'acte : 19/03/2026

Date de réception de l'accusé de
réception : 19/03/2026

Numéro de l'acte : DELIB2026-06 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 018-211800974-20260312-DELIB2026-06-BF

Date de décision : 12/03/2026

Acte transmis par : Annabel CITERNE

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. décisions budgétaires

FEUILLE DE CALCUL DU RÉSULTAT PRÉVISIONNEL AVEC REPRISÉ DES RÉSULTATS ANTÉRIEURS

Budget : PRINCIPAL

Collectivité territoriale : FUSSY

Exercice : 2025

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Montant
Recettes réelles de fonctionnement	1 658 458,06
Dépenses réelles de fonctionnement	1 333 734,66
Résultat exercice (A)	324 723,40
Résultat reporté N-1 (002) - Excédent	955 591,98
Résultat cumulé fonctionnement (C)	1 280 315,38

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Libellé	Montant
Recettes réelles d'investissement	1 112 879,16
Dépenses réelles d'investissement	1 331 974,69
Solde exercice (D)	-219 095,53
Résultat reporté N-1 (001) - Déficit	-518 822,05
Résultat cumulé hors RAR (F)	-737 917,58

III - RESTES À RÉALISER (RAR) - INVESTISSEMENT

Libellé	Montant
RAR Dépenses	0,00
RAR Recettes	957 831,16
Solde RAR (I)	957 831,16

IV – RÉSULTAT CORRIGÉ INVESTISSEMENT

Libellé	Montant
Résultat corrigé investissement (J)	219 913,58

☞ si < 0 → Besoin de financement

☞ si > 0 → Excédent

V – AFFECTATION DU RÉSULTAT (M57)

Libellé	Montant
Affectation au 1068	0,00
Report en fonctionnement (002)	1 280 315,38

VII – ATTESTATIONS

Établi par l'ordonnateur

Je soussigné Denis COQUERY, Maire de la commune de FUSSY, certifie que le présent résultat prévisionnel intègre les restes à réaliser en dépenses et recettes d'investissement conformément aux dispositions de la M57.

Fait à Fussy Le 27 av. 2026

Signature :



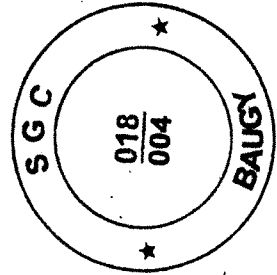
Attestation du comptable public

Je soussigné(e) Violette ANTRICH, comptable public assignataire, atteste que les résultats d'exécution et les soldes reportés figurant dans le présent document sont conformes aux écritures arrêtées au 31/12/2025

Fait à Baugy Le 5/03/2026

Signature :

Violette ANTRICH
Inspectrice divisionnaire
des Finances Publiques



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES						I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés						B2
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N	
I - Budget principal						
Investissement	-518 822,05		-219 095,53		-737 917,58	
Fonctionnement	955 591,98		324 723,40		1 280 315,38	
TOTAL I	436 769,93		105 627,87		542 397,80	
II - Budgets des services à caractère administratif						
TOTAL II						
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial						
TOTAL III						
TOTAL I + II + III	436 769,93		105 627,87		542 397,80	

Mairie de FUSSY - Exercice 2025

Balance générale

Montants réels et d'ordre (avec les articles 001 et 002)

Investissement

	Primitif	Supplémentaire	R.A.R 2024	DM / VC	Total Budget	Réalisation	Solde Hors engagements	Engag. + en cours	Solde
Dépense	3 768 941,01	0,00	0,00	0,00	3 768 941,01	1 850 796,74	1 918 144,27	0,00	1 918 144,27
Recette	3 052 148,91	0,00	716 792,10	0,00	3 768 941,01	1 112 879,16	-2 656 061,85	0,00	-2 656 061,85
Excédent		0,00	716 792,10	0,00	0,00			0,00	
Déficit	716 792,10					737 917,58			

Fonctionnement

	Primitif	Supplémentaire	R.A.R 2024	DM / VC	Total Budget	Réalisation	Solde Hors engagements	Engag. + en cours	Solde
Dépense	2 538 937,91	0,00	0,00	0,00	2 538 937,91	1 333 734,66	1 205 203,25	0,00	1 205 203,25
Recette	2 538 937,91	0,00	0,00	0,00	2 538 937,91	2 614 050,04	75 112,13	0,00	75 112,13
Excédent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 280 315,38		0,00	
Déficit									

Résultat

	Primitif	Supplémentaire	R.A.R 2024	DM / VC	Total Budget	Réalisation	Solde Hors engagements	Engag. + en cours	Solde
Excédent		0,00	716 792,10	0,00	0,00	542 397,80		0,00	
Déficit	716 792,10								

Mairie de FUSSY - 2025

Etat des restes à réaliser - Recettes de fonctionnement

Opération	Article	Désignation	Budget total	Réalisation	Solde	Engagé	R.A.R.
	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	7 000,00	10 936,87	3 936,87	0,00	0,00
	70311	Concession dans les cimetières (produit net)	4 000,00	3 750,00	-250,00	0,00	0,00
	7032	Droits permis de stationnement et de location	8 000,00	6 887,85	-1 112,15	0,00	0,00
	7066	Redevances&droits des services à caractère social	45 000,00	52 073,45	7 073,45	0,00	0,00
	7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&enseignement	18 000,00	15 128,70	-2 871,30	0,00	0,00
	70688	Autres prestations de service	0,00	98,00	98,00	0,00	0,00
	70846	au GFP de rattachement	4 105,00	7 335,00	3 230,00	0,00	0,00
	70848	aux autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	70875	par les communes membres du GFP	1 420,00	210,00	-1 210,00	0,00	0,00
	70876	par le GFP de rattachement	700,00	3 915,40	3 215,40	0,00	0,00
	70878	par des tiers	1 000,00	2 198,04	1 198,04	0,00	0,00
	73111	Impôts directs locaux	967 000,00	985 040,00	18 040,00	0,00	0,00
	73123	Taxe commun.addit.droits mutation taxe publi.fonc.	0,00	21 735,82	21 735,82	0,00	0,00
	73211	Attribution de compensation	191 238,93	191 238,93	0,00	0,00	0,00
	732221	Fonds de péréquation ressources comm.&intercomm.	0,00	25 358,00	25 358,00	0,00	0,00
	73223	Fds dép des DMTO pour les com de - 5 000 hab	24 000,00	0,00	-24 000,00	0,00	0,00
	738	Autres impôts et taxes	24 000,00	0,00	-24 000,00	0,00	0,00
	74111	Dotation forfaitaire des communes	141 188,00	141 188,00	0,00	0,00	0,00
	741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	40 237,00	40 237,00	0,00	0,00	0,00
	741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	39 664,00	39 664,00	0,00	0,00	0,00
	742	Dotations aux élus locaux	293,00	293,00	0,00	0,00	0,00
	744	FCTVA	1 500,00	1 882,31	382,31	0,00	0,00
	74718	Autres	0,00	396,00	396,00	0,00	0,00
	7478	Autres organismes	24 000,00	28 031,24	4 031,24	0,00	0,00
	74833	Etat-Compens au titre exonérations taxes foncières	3 800,00	3 782,00	-18,00	0,00	0,00
	7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	17 127,00	17 127,00	0,00	0,00
	752	Revenus des immeubles	35 000,00	40 076,30	5 076,30	0,00	0,00
	75738	Autres	0,00	208,12	208,12	0,00	0,00
	75888	Autres	1 200,00	19 323,18	18 123,18	0,00	0,00
	773	Mandats annulés ou atteints déchéance quadriennale	1 000,00	1 263,10	263,10	0,00	0,00
Total Recettes de fonctionnement			1 583 345,93	1 659 377,31	76 031,38	0,00	0,00

Etat des restes à réaliser - Dépenses d'investissement

Opération	Article	Désignation	Budget total	Réalisation	Solde	Engagé	R.A.R.
	1641	Emprunts en euros	50 000,00	36 295,20	13 704,80	0,00	0,00
	203	Frais d'études, rech. & dév. & frais d'insertion	10 000,00	672,42	9 327,58	0,00	0,00
	204182	Bâtiments et installations	45 000,00	17 529,57	27 470,43	0,00	0,00
	2116	Cimetière	10 000,00	2 333,20	7 666,80	0,00	0,00
	2131	Bâtiments publics	121 000,00	0,00	121 000,00	0,00	0,00
	2135	Instal.géné.,agencements,aménagements des constr.	0,00	4 991,76	-4 991,76	0,00	0,00
	2151	Réseaux de voirie	0,00	17 592,65	-17 592,65	0,00	0,00
	2152	Installations de voirie	50 000,00	3 013,54	46 986,46	0,00	0,00
	2156	Matériel&outillage d'incendie et de défense civile	0,00	3 777,72	-3 777,72	0,00	0,00
	2181	Install.générales,agencement & aménagements divers	5 800,00	1 749,53	4 050,47	0,00	0,00
	2183	Matériel informatique	4 000,00	1 558,44	2 441,56	0,00	0,00
	2188	Autres immobilisations corporelles	23 000,00	6 123,66	16 876,34	0,00	0,00
	231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	1 320,00	-1 320,00	0,00	0,00
	238	Avances versées sur comm.inmo.corporelles	2 181 318,96	976 381,59	1 204 937,37	0,00	0,00
Total investissement non individualisé			2 500 118,96	1 073 339,28	1 426 779,68	0,00	0,00
Total Dépenses d'investissement			2 500 118,96	1 073 339,28	1 426 779,68	0,00	0,00
Total Dépenses			3 934 018,96	2 394 170,97	1 539 847,99	0,00	0,00

Etat des restes à réaliser - Recettes d'investissement

Opération	Article	Désignation	Budget total	Réalisation	Solde	Engagé	R.A.R.
	024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	0,00	-150 000,00	0,00	0,00
	10222	FCTVA	150 000,00	183 956,29	33 956,29	0,00	0,00
	10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	8 834,76	-11 165,24	0,00	0,00
	1311	État et établissements nationaux	958 403,10	12 477,79	-945 925,31	0,00	0,00
	1312	Régions	0,00	44 279,84	44 279,84	0,00	0,00
	1321	État et établissements nationaux	0,00	291 792,10	291 792,10	0,00	666 611,00
	1322	Régions	105 000,00	0,00	-105 000,00	0,00	60 720,16
	13258	Autres groupements	30 500,00	0,00	-30 500,00	0,00	30 500,00
	1641	Emprunts en euros	500 000,00	300 000,00	-200 000,00	0,00	200 000,00
Total investissement non individualisé			1 913 903,10	841 340,78	-1 072 562,32	0,00	957 831,16
Total Recettes d'investissement			1 913 903,10	841 340,78	-1 072 562,32	0,00	957 831,16
Total Recettes			3 497 249,03	2 500 718,09	-996 530,94	0,00	957 831,16

Fait à FUSSY le 31 décembre 2025

Signature - Cachet

de Mairie
Denis Coqueret





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice : 16
présents : 12
votants : 13

L'an deux mille vingt six

Le douze mars à vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune de Fussy, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de M. Denis COQUERY, Maire

Date de convocation : 6 mars 2026 - Affiché le : 6 mars 2026

Étaient présents :

Mme Marie-Noëlle BEAU, M. William BIDON-PARARD, Mme Marie-Claude BUREAU, M. Denis COQUERY, Mme Laure GALLOIS, M. Philippe JARRY, M. Serge LANCIEN, M. Wilfrid LAUFRAIS, M. Etienne MONS, Alain PHILOREAU, Mme Marianne POUMEROL, M. Pascal TISSIER

Délibération n° 2026-07

Étaient excusés :

M. Tony MATHEY, Mme Nelly BONIN,
Mme Agnès ROYAU qui a donné pouvoir à M. Alain PHILOREAU

Était absente : Mme Isabelle DEUSS,

M. Etienne MONS est élu secrétaire de séance.

OBJET : BUDGET PRINCIPAL : APPROBATION DU BUDGET 2026

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026 arrêté lors de la commission des finances du 5 mars 2026, comme suit :

FONCTIONNEMENT

En dépenses			En recettes		
011	Charges à caractère général	550 355.00 €	013	Atténuations de charges	15 000.00 €
012	Charges de personnel	790 300.00 €	70	Produits de services et domaines	86 225.00 €
65	Autres charges de gestion courante	147 100.00 €	73	Impôts et taxes	215 238.93 €
66	Charges financières	21 000,00 €	731	Fiscalité locale	1 000 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €	74	Dotations, subventions et participations	244 121.00 €
042	Opération d'ordre en sections	14 200,00 €	75	Autres produits de gestion courante	36 200,00 €
023	Virement à la section d'investissement	1 353 145.31 €	77	Produits exceptionnels	1 000,00 €
			002	Excédent de fonctionnement 2024	1 280 315.38 €
TOTAL		2 878 100.31 €	TOTAL		2 878 100.31 €

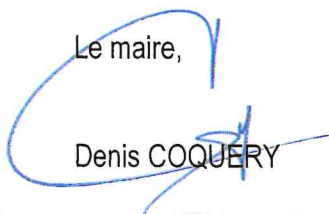
INVESTISSEMENT

En dépenses			En recettes		
1641	Remboursement capital	50 000,00 €	10222	FCTVA	38 000.00 €
20	Immobilisations Incorporelles	20 000.00 €	10226	Taxe d'aménagement	8 000.00 €
204	Travaux SDE 18	45 000,00 €	13	Subventions avec RAR	799 081.16 €
21	Acquisitions diverses	225 800.00 €	040	Dotations aux amortissements	14 200.00 €
23	Constructions	1 508 808.89 €	16	Emprunt (RAR)	200 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (avances)	700 000.00 €	041	Opérations patrimoniales (avances)	700 000.00 €
			024	Produits des cessions	175 100.00 €
001	Déficit d'investissement 2024	737 917.58 €	021	Virement de la section de fonctionnement	1 353 145.31 €
	TOTAL	3 287 526.47 €		TOTAL	3 287 526.47 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le budget primitif 2026 arrêté comme indiqué ci-dessus.
- Autorise M. le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans une limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.
- Charge Monsieur le maire d'accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Fussy, le 16 mars 2026

Le maire,

Denis COQUERY



M. le secrétaire de séance

Etienne MONS

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours en annulation pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission aux services de l'Etat et de sa notification ou publication.

VOTE A l'unanimité

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Diffusion sur le site internet de la commune le 20/03/2026

Transmis au contrôle de légalité le 19/03/2026.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Approbation du budget 2026

Date de transmission de l'acte : 19/03/2026

Date de réception de l'accusé de réception : 19/03/2026

Numéro de l'acte : DELIB2026-07 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 018-211800974-20260312-DELIB2026-07-BF

Date de décision : 12/03/2026

Acte transmis par : Annabel CITERNE

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. décisions budgétaires



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice : 16
présents : 12
votants : 13

L'an deux mille vingt six

Le douze mars à vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune de Fussy, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de M. Denis COQUERY, Maire

Date de convocation : 6 mars 2026 - Affiché le : 6 mars 2026

Étaient présents :

Mme Marie-Noëlle BEAU, M. William BIDON-PARARD, Mme Marie-Claude BUREAU, M. Denis COQUERY, Mme Laure GALLOIS, M. Philippe JARRY, M. Serge LANCIEN, M. Wilfrid LAUFRAIS, M. Etienne MONS, Alain PHILOREAU, Mme Marianne POUMEROL, M. Pascal TISSIER

Délibération n° 2026-08

Étaient excusés :

M. Tony MATHEY, Mme Nelly BONIN,

Mme Agnès ROYAU qui a donné pouvoir à M. Alain PHILOREAU

Était absente : Mme Isabelle DEUSS,

M. Etienne MONS est élu secrétaire de séance.

OBJET : BUDGET PRINCIPAL : SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS 2026

➤ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

➤ Vu le budget approuvé le 12 mars 2026

Considérant que chaque subvention aux associations pour être versée doit être autorisée nominativement par le conseil municipal dans le cadre de l'enveloppe votée au budget soit 12 350 € ;

Après en avoir DELIBERE, Le Conseil Municipal à 12 voix pour et 1 abstention (M. PHILOREAU) attribue les subventions aux associations pour 2026 selon le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS	2026
Coopérative scolaire de Fussy	2 900 €
Coopérative scolaire de Fussy - Spectacle Ecole	1 000 €
Coopérative scolaire de Fussy- Voyage Découverte	1 250 €
La Récré Musicale	2 500 €
Football Club FSMV	2 100 €
Sports Loisirs Détente	500 €
La tribu des Etoiles	200 €
Les Z'écoliers Fusséens	700 €
ADMR	500 €
Ecole de natation - Saint Martin d'Auxigny	200 €
Amicale des Anciens Elus du canton de St Martin d'Auxigny	30 €
Amis de la Bibliothèque du Cher	300 €
VMEH (Visite des malades en établissement hospitalier)	100 €
C.D.U.A.R.D.	70 €
Totaux de l'année	12 350 €

Et charge Monsieur le maire d'accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Fussy le 16 mars 2026

Le maire,

Denis COQUERY



M. le secrétaire de séance


Etienne MONS

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours en annulation pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission aux services de l'Etat et de de sa notification ou publication.

VOTE A l'unanimité

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 1

Diffusion sur le site internet de la commune le 20/03/2026.

Transmis au contrôle de légalité le 19/03/2026

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Attribution des subventions 2026

Date de transmission de l'acte : 19/03/2026

Date de réception de l'accusé de
réception :

Numéro de l'acte : DELIB2026-08 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 018-211800974-20260312-DELIB2026-08-BF

Date de décision : 12/03/2026

Acte transmis par : Annabel CITERNE

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.2. attribution



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice : 16
présents : 12
votants : 13

L'an deux mille vingt six

Le douze mars à vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune de Fussy, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de M. Denis COQUERY, Maire

Date de convocation : 6 mars 2026 - Affiché le : 6 mars 2026

Étaient présents :

Mme Marie-Noëlle BEAU, M. William BIDON-PARARD, Mme Marie-Claude BUREAU, M. Denis COQUERY, Mme Laure GALLOIS, M. Philippe JARRY, M. Serge LANCIEN, M. Wilfrid LAUFRAIS, M. Etienne MONS, Alain PHILOREAU, Mme Marianne POUMEROL, M. Pascal TISSIER

Délibération n° 2026-09

Étaient excusés :

M. Tony MATHEY, Mme Nelly BONIN,
Mme Agnès ROYAU qui a donné pouvoir à M. Alain PHILOREAU

Était absente : Mme Isabelle DEUSS,

M. Etienne MONS est élu secrétaire de séance.

OBJET : APPROBATION DU BILAN DE LIQUIDATION PAR LA SEM TERRITORIA POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA GARDERIE

Monsieur le maire rappelle :

Par convention de mandat, signée le 21 juin 2022, la commune de FUSSY avait confié à la SEM TERRITORIA, les travaux de réhabilitation de la garderie de FUSSY.

Il expose :

La SEM TERRITORIA présente le bilan de liquidation arrêté au 26 janvier 2026 à hauteur de 1 053 229,75 € TTC soit 79 921,85 € TTC en dessous du montant de la convention de mandat.

Les appels de fonds ayant été réglés à hauteur de 1 060 530,00 € TTC et les produits financiers étant de 10 279,48 € TTC, il apparaît un disponible de **17 579,73 € TTC**.

Monsieur le Maire propose :

D'approuver le bilan de liquidation présenté par la SEM TERRITORIA

De demander à cette dernière de lui verser l'excédent de **17 579,73 € TTC**.

De donner quitus à la SEM TERRITORIA sur sa mission

D'autoriser Monsieur le maire à signer tous documents concernant cette opération

Après en avoir délibéré, les membres du conseil, à l'unanimité

- Approuve le bilan de liquidation présenté par la SEM TERRITORIA
- Demande à cette dernière de lui verser l'excédent de **17 579,73 € TTC**.
- Donne quitus à la SEM TERRITORIA sur sa mission
- Autorise Monsieur le maire à signer tous documents concernant cette opération

Fait à Fussy, le 16 mars 2026

Le maire,

Denis COQUERY



M. le secrétaire de séance

Etienne MONS

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours en annulation pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission aux services de l'Etat et de sa notification ou publication.

VOTE A l'unanimité

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Diffusion sur le site internet de la commune le 20/03/2026

Transmis au contrôle de légalité le 19/03/2026

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Approbation du bilan de liquidation par la SEM TERRITORIA pour les travaux de réhabilitation de la garderie

Date de transmission de l'acte : 19/03/2026

Date de réception de l'accusé de
réception : 19/03/2026

Numéro de l'acte : DELIB2026-09 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 018-211800974-20260312-DELIB2026-09-DE

Date de décision : 12/03/2026

Acte transmis par : Annabel CITERNE

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.4. Autres types de contrats